



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 21 JANVIER 2019

REDUIRE LA POLLUTION DES PAQUEBOTS MARSEILLAIS SAUVERAIT DES VIES JUSQU'À LYON

Il y a quelques mois, la première condamnation d'un navire pour dépassement des normes de pollution (Azura) mettait en lumière l'un des combats de France Nature Environnement : l'insoutenable pollution de l'air du transport maritime. Aujourd'hui, les conclusions de l'étude commandée par la France pour faire face à ce fléau sont claires : créer des zones de contrôle des émissions maritimes (ECA) dans lesquelles les navires doivent changer de carburant réduirait drastiquement leur impact sanitaire et environnemental. France Nature Environnement espère que cette étude accélérera la création d'une telle zone en Méditerranée. Car la pollution de l'air du transport maritime se fait ressentir partout, des villes côtières aux villes intérieures parfois très éloignées des côtes, comme Lyon.

Changer de carburant près des côtes pour améliorer la qualité de l'air des villes françaises

Forcer les navires à changer de carburant dans des zones spécifiques, appelées Zones de Contrôle d'Emissions (ECA) serait la solution pour réduire drastiquement l'impact sanitaire et environnemental du transport maritime : c'est ce que démontre [l'étude réalisée par le Cerema, le CITEPA et l'INERIS](#) après plus d'un an d'analyses sur 17 000 navires. Ces organismes ont étudié l'impact de la mise en place d'une telle zone en mer Méditerranée, sur les émissions de gaz à effet de serre ; de polluants responsables de l'acidification des sols, de l'eutrophisation des points d'eaux ou de la formation d'ozone ; mais également de particules et de polluants organiques persistants.

Si l'on se concentre sur les émissions les plus caractéristiques, discutées et surveillées, la mise en place d'une zone ECA en mer méditerranée permettrait :

- Une réduction d'environ **95% les émissions d'oxyde de soufre** (SOx, caractéristique du carburant utilisé), et jusqu'à 100% des émissions pour les zones portuaires.
- Une réduction d'environ **77% des émissions d'oxyde d'azote** (NOx, caractéristique de la combustion de carburant), particulièrement au niveau des côtes et à l'est de la méditerranée.
- Une réduction jusqu'à **80% des émissions de particules de toute taille**, surtout en Italie et en Afrique du Nord. Sur la Méditerranée, en moyenne 15 à 20% des particules fines qui disparaîtraient. Rien que cette réduction de particules fines (PM2,5) permettrait d'éviter plus de 6 000 décès prématurés.



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Ces données ont ensuite permis aux scientifiques de chiffrer les coûts et bénéfices économiques, sanitaires et environnementaux. Et les résultats sont probants : la mise en place de cette zone dans le bassin méditerranéen coûterait entre 1,37 et 2,66 milliards d'euros par an¹. En contrepartie l'économie en termes sanitaires s'élèverait entre 8 et 14 milliards d'euros. Les bénéfices pour la santé de la mise en œuvre d'une zone de contrôle des émissions en Méditerranée sont donc au moins trois fois plus élevés que les coûts.

Les navires, responsables jusqu'à 40% de la pollution de l'air des villes côtières² en Méditerranée

Menace significative pour la santé, l'environnement et le climat, cette forte pollution de l'air par le transport maritime est due à l'utilisation d'un combustible de mauvaise qualité, très chargé en soufre. Ce carburant émet de grandes quantités de suie, de métaux lourds, de particules fines, de dioxyde de soufre... En ce qui concerne la réduction des émissions, l'industrie maritime est en retard par rapport d'autres secteurs. A l'échelle de l'Union Européenne, les émissions des navires sont responsables de 50 000 morts prématurées et coutent 60 milliards d'euros au système de santé³. Et comme les polluants voyagent, les zones côtières ne sont pas les seules touchées : dans les terres, les habitants sont également victimes de problèmes respiratoires, inflammations, et crises cardiaques plus que la moyenne.

Pour **Charlotte Lepitre, coordinatrice du réseau Santé-Environnement de France Nature Environnement**, « *cette étude, attendue par tous les pays méditerranéens, vient appuyer notre constat : la mise en place d'une zone ECA en mer Méditerranée serait bénéfique sur le plan environnemental, sanitaire, et donc économique. Le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire doit à tout prix maintenir son rôle de leader international afin de convaincre un maximum de pays méditerranéens à soutenir une telle zone* ».

Méthodologie de l'étude : Les organismes se sont divisé le travail de description détaillée du transport maritime, d'évaluation des émissions associées et de simulation des concentrations de polluants associés. L'année de base est 2015 et les émissions ont été mesurées à trois étapes de fonctionnement des navires : au port, en manœuvre et en vitesse de croisière. Plusieurs indicateurs ont été pris en compte : puissance, charge, type de moteur, longitude, latitude des navires...

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook et Twitter (@FNEasso).

¹ Prix dû à l'augmentation du prix du combustible et aux investissements des armateurs

² « [Air pollution from ships](#) » / « [Quel impact de l'activité maritime sur la qualité de l'air](#) »

³ Center for Energy, Environment and Health (2011): [Assessment of Health-Cost Externalities of Air Pollution at the National Level using EVA Model System](#).